

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**LUNDI 17 DECEMBRE 2025**

**DÉLIBÉRATION N°2025-242**

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-neuf  
Présents : 43 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 19 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 15 Saint-Flour, après convocation légale en date du 11  
Votants : 58 décembre 2025, sous la Présidence de Madame Céline  
CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, M. Axel JOURQUIN, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUNGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Robert BOUDON, MME Yolande CHASSANG, M. Bernard COUDY, M. Gérard DELPY, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Louis NAVETCH, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
M. Frédéric ASTRUC donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
M. Gilles BIGOT donne pouvoir à MME Marina BESSE  
M. Jean-Marc BOUDOU donne pouvoir à M. Daniel MIRAL  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
M. Gérard COURET donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
MME Bonnie DELEPINNE donne pouvoir à MME Annick MALLET  
M. Vital GENDRE donne pourvoir à M. Bernard REMISE  
M. Gilbert GLANDIERES donne pouvoir à M. René PELISSIER  
M. Christian GRENIER donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN  
MME Olivia GUEROUULT donne pourvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUNGET  
M. Jean-Marie MEZANGE donne pouvoir à M. David VITAL  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **19 DEC. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **19 DEC. 2025**

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20251217-DELIB2025-242-BF  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

OBJET : **BUDGET PRIMITIF 2025 - DECISIONS MODIFICATIVES**

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

**Vu** le budget primitif 2025 adopté par délibération du Conseil communautaire en date du 14 avril 2025 ;

**Considérant** les ajustements nécessaires, par décision modificative, devant intervenir sur l'exercice budgétaire 2025 ;

**Considérant** les projets de décisions modificatives budgétaires tels que présentés ci-après :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
<b>BUDGET ANNEXE ZA DU ROZIER-COREN</b>					
			F c/7015	Ventes de Terrain	- 343 216 €
I c/3351-040	Stocks	+ 343 216 €	F c/7133-042	Stocks	+ 343 216 €
			I c/1641	Emprunt	+ 343 216 €
<b>BUDGET ANNEXE ZA LUC D'USSEL</b>					
			F c/7015	Ventes de Terrain	- 130 000 €
I c/3351-040	Stocks	+130 000 €	F c/7133-042	Stocks	+ 130 000 €
			I c/1641	Emprunt	+ 130 000 €
<b>BUDGET ANNEXE ZA VOLZAC</b>					
			F c/7015	Ventes de Terrain	- 43 000 €
I c/3351-040	Stocks	+ 43 000 €	F c/7133-042	Stocks	+ 43 000 €
		-	I c/1641	Emprunt	+ 43 000 €
<b>BUDGET ANNEXE ZA NEUVEGLISE</b>					
			F c/7015	Ventes de Terrain	- 104 000 €
I c/3351-040	Stocks	+ 104 000 €	F c/7133-042	Stocks	+ 104 000 €
			I c/1641	Emprunt	+ 104 000 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

**ADOpte les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus ;**

**AUTORISE Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.**

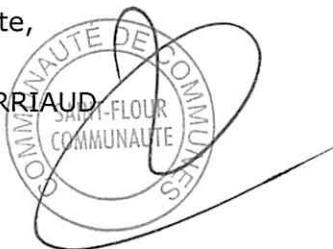
POUR : 58 VOIX

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20251217-DELIB2025-242-BF  
Date de télétransmission : 19/12/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé  
au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX